

Plaisir  
Jeu  
Esprit d'équipe  
**Fair-Play**  
Partage  
Respect



N° 568 du 2 septembre 2022



District de la  
**Nièvre de  
Football**

# NIEVRE FOOTBALL

## Journal officiel du District de la Nièvre

Une équipe unie au service du Football Nivernais ! – Tél : 03.86.61.07.23



### SOMMAIRE

Actualités

➤ Accès [direct](#)

Procès-verbaux

➤ Accès [direct](#)

Classements et  
désignations

➤ Disponibles en fin  
de journal

### NOS PARTENAIRES

**BRICO**  
MARCHÉ

**Intermarché**  
HYPER  
VARENNES-VAUZELLES



Volkswagen

**SP** COMM RT

**nièvre**  
Le département



CENTRE LOIRE

### Top départ chez les éducateurs jeunes !



Ce jeudi 1er septembre avait lieu au siège du District de la Nièvre de Football la rentrée des éducateurs des catégories U15 et U18.

\*\*\* L'intégralité de cet article en pages suivantes\*\*\*



Après le mot d'ouverture d'Alain Bucheton qui a insisté sur le plaisir à prendre lors des rencontres ainsi que la rigueur dans la gestion des rencontres, Nicolas TREPKA, CTD DAP a présenté le calendrier et les poules pour cette 1<sup>ère</sup> partie de saison.

Sébastien LEMERCIER, CTD PPF, a pris la suite pour présenter le parcours de performance fédéral avec les différents niveaux de stage (départemental et régional).

Anthony ARCHAMBAULT, Educateur Sportif du District, a quant à lui évoqué les formations modulaires pour les éducateurs.

Enfin, Christophe NOGUES, Président Délégué, a profité de ce moment pour parler du Programme Educatif Fédéral ainsi que du Challenge VES du District.

Remerciements aux clubs présents et bonne saison à eux.

Les prochaines réunions des éducateurs auront lieu :

- U13 SAMEDI 3 SEPTEMBRE à **9H30 au District**
- U11 SAMEDI 10 SEPTEMBRE à **9H30 au District**
- U9 SAMEDI 17 SEPTEMBRE à **9H30 au District**
- U7 SAMEDI 24 SEPTEMBRE à **9H30 à Guérigny**



## Rappel des bonnes pratiques - FMI



A l'approche de la reprise des régionales et départementales pour la saison 2022-2023 et suite à une demande fédérale, il nous semble important d'effectuer quelques rappels en matière d'usage de la FMI et du paramétrage des comptes.

Nous vous rappelons qu'il est nécessaire pour des équipes qui sont engagées à la fois dans des **compétitions nationales** et dans des **compétitions régionales / départementales**, d'avoir **deux comptes utilisateurs FMI distincts**.

En effet, l'outil **Footclubs** dispose de **deux interfaces distinctes** pour la gestion des compétitions : les compétitions nationales d'un côté et les compétitions régionales / départementales de l'autre.

Nous vous prions de bien vous référer au [document fédéral explicatif](#)

[Consultez les documents FMI 2022-2023](#)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le District au 03.86.61.07.23



District de la  
Nièvre de  
Football

## PROCES-VERBAL Commission des Statuts et Règlements

Réunion 1<sup>er</sup> septembre 2022 à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 1

Présidence : M. BERFORINI Joseph

Présents : MM. COURTAUD, MONGIN , RAFFARD , ROUILLERE

Excusé : M. GOUNOT

## 1– STATUT DES EDUCATEURS

En complément des obligations prévues aux Statuts des Educateurs, les clubs disputant le championnat de Départemental 1 sont tenus d'utiliser les services d'un éducateur titulaire du CFF3 ou à fortiori d'un BMF, BEF voir plus (DES - BEFF - BEPF). Il peut jouer avec les équipes de son club selon les dispositions en vigueur, mais il doit obligatoirement être présent sur le banc de touche ou sur le terrain à chaque fois que l'équipe de son club participe à une compétition officielle. Si un club ne dispose pas de CFF3 en Départemental 1, une amende (prévue au barème financier) par match officiel de son équipe sera appliquée. Toutefois, le club a la possibilité de se mettre en règle en inscrivant un éducateur à une des sessions de formation organisée par la Direction Technique Départementale et avoir fait, au préalable, une demande de dérogation.

En cas de non-respect de cet engagement et de la non-obtention du CFF3 (deux modules + certification), le club est susceptible de se voir infliger une amende prévue au barème financier du District de la Nièvre, de façon rétroactive depuis le premier match de la saison

### 1.1 Droits et Amendes

#### **6.5. Texte adopté P.V. du COMITE DE DIRECTION du 24 Août 2022**

Les clubs de D1 en infraction vis-à-vis du Statut des Educateurs se voient lourdement sanctionnés en fin de saison, ce qui constitue souvent une mauvaise surprise...

Aussi pour lisser cette somme, le DNF prélèvera à chaque match l'amende prévue au barème financier.

Si le club se met en règle vis-à-vis de cette obligation (certification au CFF3), le débours de cette somme sera reversé sur le compte du club.

## ETAT DE LA LISTE DE L'EDUCATEUR DECLARE 2022/2023

TRANSMIS PAR LA DIRECTION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE au 30 Août 2022

Club	Nom éducateur	Prénom éducateur	Diplôme actuel	Obligation
AS GUERIGNY URZY -506425-	TREPKA	Nicolas	BEF	En règle
FC NEVERS -581784-	DIAMANDE	Amara Ismael	CFF 3	En règle
US COULANGES -532380-	DAVID	Anthoni	CFF3	En règle
ASC POUGUES -518970-	VALLET	Cyril	BEF	En règle
ASA VAUZELLES -508761-	QUILLARD	Frédéric	CFF3	En règle
US SAINT PIERRE -512846-	JEANNIN	Christophe	CFF3	En règle
JS MARZY -522596-	REHAHLI	Aazddine	Module U19 + Module Séniors	DEROGATION demandée. Doit certifier le CFF3
SUD LOIRE ALLIER -554432-	EL EDRISSI	Anasse	Module U19 + Module Séniors	DEROGATION demandée. Doit certifier le CFF3
US MOULINOISE -506434-	TARET	Tristan	Module U19 + Module Séniors	DEROGATION demandée. Doit certifier le CFF3
AS CHARRIN -529428-	RODRIGUEZ	STEPHANE	Aucun	DEROGATION demandée. Engagé sur les deux Modules U19 et Séniors et doit certifier le CFF3
USC COSNE -506416-	GUILLOMOT	Sébastien	Aucun	DEROGATION demandée. Engagé sur les deux Modules U19 et Séniors et doit certifier le CFF3
US LA CHARITE -506426-	Néant			

Le Président,  
Joseph BERFORINI



J. BERFORINI

\*\*\*\*\*

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2022, à Varennes-Vauzelles

Procès-verbal N° 03

Présidence : M. B. MAY

Présents : Mme P. BEAURENAUD  
MM. L. ERAY, G. MARTIN, JC. PIBOIN, M. PINGUET

Excusé :

## RAPPEL

### . Planning de journée

En cours de saison, toute modification de jour, d'horaire ou de terrain devra être sollicitée par le biais du module prévu dans Footclubs jusqu'au mardi (minuit). La commission précise qu'elle se réserve le droit de refuser toutes les demandes hors délais.

### . Horaires des lever de rideau

Les levers de rideau auront lieu à 13h00 si le match principal est fixé à 15h00, à 12h30 si le match principal est fixé à 14h30, à 14h00 si le match principal est fixé à 16h00.

## COMPÉTITIONS MASCULINES

### 1 – MODIFICATIONS AU CALENDRIER

#### Journée du 4 septembre 2022

Suite à l'arrêté municipal de la Ville de Nevers interdisant l'accès aux terrains en herbe de la Plaine des Senets et du stade Léo Lagrange à compter du 12 août et jusqu'à nouvel ordre, la Commission se voit dans l'obligation d'inverser les rencontres suivantes (matchs retour également inversés) :

#### **DEPARTEMENTAL 1**

FC NEVERS 2 / POUQUES 1 – match n° 50068.1

De ce fait, la rencontre de D2A POUQUES 2 / MONTIGNY 1 est avancé à 13h à Pougues.

#### **DEPARTEMENTAL 3 POULE A**

NEVERS BANLAY 2 / COULANGES 2 – match n° 50266.1

#### **DEPARTEMENTAL 3 POULE B**

ESN 58 3 / VANDENESSE ST HONORE 1 – match n° 50330.1 - Le match prévu à 15h00 sur le terrain de St Germain Chassenay aura lieu sur le terrain de Lucenay les Aix à 13h00.

Accord des deux Clubs et de la Commission.

## 2– ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 4

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 4

La Commission prend acte de l'engagement de CIE IMPHY 2.  
Ce qui porte le nombre d'équipes engagées à 19.

La Commission des Compétitions Seniors a pris la décision de lancer une consultation auprès des clubs engagés dans le championnat départemental 4 afin de statuer sur la formule à mettre en place pour la présente saison.

Un sondage « Google Form » sera adressé à chaque club dès vendredi 02 septembre 2022 **pour une réponse souhaitée au plus tard pour le mardi 06 septembre 2022.**

## 3 – COURRIEL

### De la ville de COSNE/LOIRE

La Mairie interdit l'utilisation du terrain de rugby du stade Raphaël Giroux pour les rencontres du COSNOIS FC aux dates suivantes :

- Dimanche 25 septembre 2022
- Dimanche 9 octobre 2022
- Dimanche 20 novembre 2022
- Dimanche 11 décembre 2022
- Dimanche 15 janvier 2023
- Dimanche 5 février 2023
- Dimanche 12 mars 2023
- Dimanche 2 avril 2023
- 

### De l'AS CLAMECY

La Commission demande au Club de CLAMECY de se référer au paragraphe cité en début de ce PV.  
Nous vous invitons donc à saisir vos demandes de modifications sur Footclubs comme lors des saisons précédentes.

## 4 – VIE DES CLUBS

### Mise en sommeil :

- NEVERS MAUPAS
- PANNECOT LIMANTON
- SAUVIGNY

### Mise en inactivité partielle :

- PREMERY (équipe senior uniquement)

## 5 – PROTOCOLE D'ENTENTE

La Commission prend note du protocole d'entente suivant :

### Championnat D4 :

- Entente CORANCY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1

## 6 – COUPE DEPARTEMENTALE

## **COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Pour la saison 2022-2023, la Coupe du Conseil Départemental est composée d'un total de **53 équipes** réparties de la façon suivante :

### **NATIONAL 3** (1 équipe)

COSNE 1

### **REGIONAL 1** (2 équipes)

GARCHIZY 1, LA CHARITE 1

### **REGIONAL 2** (4 équipes)

NEVERS FC 1, ST BENIN 1, SNID 1, VAUZELLES 1.

### **REGIONAL 3** (6 équipes)

CLAMECY 1, ESN 58 1, FOURCHAMBAULT 1, LA MACHINE 1, NEVERS BANLAY 1, NEVERS CHALLUY SERMOISE 1.

### **DEPARTEMENTAL 1** (8 équipes)

CHARRIN 1, COULANGES 1, GUERIGNY URZY 1, MARZY 1, MOULINS ENGILBERT 1, POUQUES 1, ST PIERRE LE MOUTIER 1, SUD LOIRE ALLIER 1.

### **DEPARTEMENTAL 2** (14 équipes)

CERCY 1, CHATEAU-CHINON ARLEUF 1, CHAULGNES 1, CIE IMPHY 1, CORBIGNY 1, COSNOIS FC 1, LORMES 1, LUTHENAY UXELOUP 1, LUZY MILLAY 1, MONTIGNY 1, POUILLY 1, ST ELOI 1, ST PERE 1, VARZY 1.

### **DEPARTEMENTAL 3** (11 équipes)

ALLIGNY ST AMAND 1, CHANTENAY 1, CHATILLON 1, COSSAYE 1, DRUY BEARD 1, ENTRAINS 1, Ent. MOUX/BRASSY 1, GARCHIZY FRANCO PORTUGAIS 1, ST REVERIEN 1, ST SEINE 1, VANDENESSE ST HONORE 1.

### **DEPARTEMENTAL 4** (7 équipes)

Ent. CORANCY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1, Ent. MONSTAUCHE / MOUX / BRASSY 1, NEUVY SC 1, OLYMPIQUE ST MARTIN D'HEUILLE 1, ST PEREUSE 1, ST SAULGE 1, TANNAY 1.

## **DEROULEMENT DE LA COUPE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

### **1<sup>er</sup> Tour => le 25 septembre 2022**

⇒ 32 équipes de Départemental 2, 3 et 4

D4 => 7 équipes

D3 => 11 équipes

D2 => 14 équipes

⇒ Soit 16 équipes + 16 exempts

### **2<sup>ème</sup> Tour => le 09 octobre 2022**

⇒ 8 qualifiés + 16 exempts du tour précédent + 8 équipes de D1

⇒ Soit 32 équipes

### **3<sup>ème</sup> Tour => le 20 novembre 2022**

⇒ 16 qualifiés du tour précédent + 4 équipes de R2 + 6 équipes de R3

⇒ Soit 26 équipes

### 1/8 Finale => le 19 février 2023

- ⇒ 13 qualifiés du tour précédent + 2 équipes de R1 + 1 équipe de N3
- ⇒ Soit 16 équipes

### 1/4 Finale => le 30 avril 2023

- ⇒ 8 qualifiés du tour précédent

### 1/2 Finale => le 21 mai 2023

- ⇒ 4 qualifiés du tour précédent

### Finale => le 18 juin 2023

- ⇒ 2 qualifiés du tour précédent

**Le prochain tirage de la Coupe du Conseil Départemental se déroulera  
le jeudi 08 septembre 2022 à 18h00  
dans les locaux du Siège du District de la Nièvre.**

## COMPÉTITIONS FÉMININES

### 1 -CRITERIUM A 8 FÉMININ

Les 10 équipes engagées sont les suivantes :

CHARRIN 1 - CLAMECY 1 – COSNE 1 – COULANGES 1 – Ent. CORBIGNY / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1 – Ent. POUILLY / MARZY 1 – GUERIGNY URZY 1 - NEVERS FC 2 – SNID 1 – ST REVERIEN 1

Une réunion des Clubs Féminins est organisée le 21 septembre 2022 à 18h30 au siège du District.

### 2 -PROTOCOLE D'ENTENTES

La Commission prend note des protocoles d'ententes suivants :

Criterium Féminin :

- Entente POUILLY 1 / MARZY 1
- Entente CORBIGNY 1 / CHATEAU-CHINON ARLEUF 1

### 3 -COURRIEL

RAS

**PROCHAINE RÉUNION LE JEUDI 08 SEPTEMBRE 2022 A 17H00.**

Le Président

Bernard MAY



Le secrétaire

Michel PINGUET



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2022 à Varennes-Vauzelles

---

Procès-verbal N° 3

---

Présidence : M. Dominique ATERO

---

Présents : MM. BERQUIER, BOITIER, CHEMINOT, DEVOUCOUX

## 1 – INDISPONIBILITES

- CARLIER R les 11 et 25 septembre.
- DEVOUCOUX G du 10 au 17 septembre.
- KLONOWSKI J les 10, 11, 24 et 25 septembre, 8 et 9 octobre.
- MERCIER E le 3 septembre.
- SAMI M le 11 septembre.

## 2 – COURRIERS

- De AUROUSSEAU B. Pris note.
- De FOUQUET K. Pris note.

**RAPPEL : La CDA rappelle à tous les arbitres que l'assemblée générale de la CDA ayant lieu le dimanche 4 septembre 2022 est obligatoire.**

Le Président  
Dominique ATERO



<b>Championnat U18 Brassage / Phase Automne</b>	<b>Poule D1</b>	<b>7</b>
---	-----------------	----------

**Samedi 10/09/2022 15H**

24997894 50394.1	Nevers Fc 21- Guerigny Urzy A.S. 21	Stade Des Senets 01
Arbitre centre	SAUVETTE Armand 2546363999	Terrain Honneur
Arbitre assistant 1		Rue Du Docteur Michel Gaulier
Arbitre assistant 2		58640 VARENNES VAUZELLES
Délégué		
accompagnateur		
24997895 50395.1	Gj Afgp 58 F. 22- Snid 22	Stade Robert Bacquelin 1
Arbitre centre	GORDET VIVIER Nicola 2548489222	Quai De Loire
Arbitre assistant 1		58600 FOURCHAMBAULT
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		
24997896 50396.1	C.S. Corbigeois 21- Cosne Ucs Football 22	Stade Claude Spanoudakis 1
Arbitre centre	MAHDJOUB Yanis 2545630817	Rue Du Champ De Foire
Arbitre assistant 1		58800 CORBIGNY
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		

<b>Championnat U18 Brassage / Phase Automne</b>	<b>Poule D2</b>	<b>8</b>
---	-----------------	----------

**Samedi 10/09/2022 15H**

24999038 50409.1	U.S. St Pierroise 21- Sud Nivernaise 58 21	Stade Du Panama 1
Arbitre centre	BOITIER Kevin 811329691	Rue De Beaudrillon
Arbitre assistant 1		58240 ST PIERRE
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		
24999039 50410.1	Ent. All Cla Don Ent 21- La Charite Us 21	Stade Municipal
Arbitre centre	BOUJLILAT Hicham 2547103862	Route De St Sauveur
Arbitre assistant 1		58310 ST AMAND EN PUISAYE
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		
24999040 50411.1	Nevers Banlay 21- Ent Marzy Afgp Rcncs 21	Stade Léo Lagrange N° 1
Arbitre centre	SAULIN Fabien 2543585453	Boulevard Leon Blum
Arbitre assistant 1		La Baratte
Arbitre assistant 2		58000 NEVERS
Délégué		
accompagnateur		

**Samedi 10/09/2022 Matin P10**

24999041 50412.1	Non affecté - Ent. La Machine 21
Arbitre centre	
Arbitre assistant 1	
Arbitre assistant 2	
Délégué	
accompagnateur	

<b>Championnat U15 Brassage / Phase Automne</b>	<b>Poule D1</b>	<b>9</b>
---	-----------------	----------

**Samedi 10/09/2022 15H**

24999207 50437.1	Cosne Ucs Football 3- Vauzelles A.S.A. 1	Stade Foing 2
Arbitre centre	LEPIE Martin 2547510126	Terrain Annexe
Arbitre assistant 1		Rue Des Sables
Arbitre assistant 2		58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Délégué		
accompagnateur		

<b>Championnat U15 Brassage / Phase Automne</b>	<b>Poule D1</b>	<b>9</b>
---	-----------------	----------

**Samedi 10/09/2022 15H**

24999208 50438.1	Snid 1- Clamecycoise A.S. 1	
Arbitre centre	HAMDAOUI Mohammed Amine	2547058037
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		
24999209 50439.1	La Charite Us 1- Fc Nevers 1	
Arbitre centre	COTTIN Camille	9603178567
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		

Stade Louis Masson  
Avenue Jean Jaures  
58160 IMPHY

Stade André Jomier 2  
Terrain Annexe  
Route D'Argenvieres  
Nationale 151  
18140 LA CHAPELLE  
MONTLINARD

<b>Championnat U15 Brassage / Phase Automne</b>	<b>Poule D2</b>	<b>10</b>
---	-----------------	-----------

**Samedi 10/09/2022 15H**

24999253 50452.1	Ent. La Machine 1- Ent. Moulins 1	
Arbitre centre	TENAILLE Corentin	2546420357
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		
24999254 50453.1	Ent Rcncs Afgp Marzy 1- C.S. Corbigeois 1	
Arbitre centre		
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		
24999255 50454.1	Ent. Coulanges 1- Ent. Snid 2	
Arbitre centre	PRUEL Enzo	2547048460
Arbitre assistant 1		
Arbitre assistant 2		
Délégué		
accompagnateur		

Stade Des Sokols  
Rue Des Freres Lumiere  
58260 LA MACHINE

Stade De La Simonnerie  
Rue De La Simonnerie  
58180 MARZY

Stade Raymond Dufour  
14 Bd De Beauregard  
58660 COULANGES LES NEVERS

**Samedi 10/09/2022 Apres-Midi P6**

24999256 50455.1	Non affecté - U.S. St Pierroise 1
Arbitre centre	
Arbitre assistant 1	
Arbitre assistant 2	
Délégué	
accompagnateur	